

1 - Candidat : Création du compte plateforme France VAE/ Sélection diplôme/ Sélection architecte accompagnateur de parcours

2 - Architecte EPSS : Réception candidature/Prise de contact envoi Questionnaire préalable (1) et Questionnaire Activités/ fonctions (2). Un entretien de 30 minutes est fixé (Visio)

3 - Candidat : Retour Questionnaire Préalable et Questionnaire Activités/ fonctions. 4 jours avant la date de rdv

4 - Architecte EPSS/ Candidat : Entretien individuel de 30 minutes (Visio). Pose rdv proposition de parcours personnalisé

5 - Architecte EPSS : Etude dossier candidat

6 - Architecte EPSS/ Candidat : Entretien 1h proposition de parcours personnalisé et préparation dossier de faisabilité (Présentiel)

7 - Architecte EPSS/ Candidat : Envoi dossier faisabilité Certificateur via France VAE

8 - Certificateur : Réponse dossier faisabilité Architecte EPSS et candidat

9 - Architecte EPSS : Envoi calendrier finalisé parcours personnalisé d'accompagnement VAE au candidat

10 - Accompagnateur EPSS/ Candidat : Accompagnement Elaboration dossier VAE (5 à 7 mois).

11 - Architecte EPSS : Dépôt dossier VAE finalisé par candidat

12 - Accompagnateur VAE : Accompagnement à la présentation orale du dossier de VAE (1 à 2 mois)

13 - Certificateur : Envoi convocation Jury VAE

14 - Candidat : Présentation oral jury VAE Certificateur

15 - Certificateur : Envoi résultats Jury VAE

16 - Architecte/ Candidat : Entretien post jury en cas de validation partielle ou de non validation 1h (Présentiel ou Visio)